



UNIVERSITÉ
**Grenoble
Alpes**



Diplôme d'Accès aux Études Universitaires DAEU B – Option Scientifique

Responsable pédagogique : Benoît Chabaud
DLST - UGA

Plan:

- Quelques sigles
- Contacts
- Finalité du DAEU
- Admission en DAEU
- Contenu de la Formation
- Niveau de la Formation
- Déroulement de la Formation
- Modalités pédagogiques
- Règlement d'examen
- Emploi du temps
- Calendrier et horaires
- DAEU 'partiellement à distance'
- Procédure d'inscription
- Frais d'inscription
- Equipes pédagogiques
- Sites internet

Quelques sigles :

- **DAEU** = Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
(formation dispensée au DLST)
- DLST = Département Licence Sciences et Technologies
(1^{er} cycle Sciences de l'UGA)
- UGA = Université Grenoble Alpes
- DFCA = Direction Formation Continue et Apprentissage
(= Service dont dépendent les Stagiaires du DAEU)
- Espace OIP = Espace Orientation Insertion Professionnelle
- SPRF = Service Public Régional de la Formation
(Région Auvergne-Rhône-Alpes).

Contacts :

- Secrétariat DAEU : Evelyne Zorzettig

Evelyne.Zorzettig@univ-grenoble-alpes.fr

- Responsable pédagogique :

Benoit.Chabaud@univ-grenoble-alpes.fr

- Responsables à la DFCA :

Julie Perroud et Fabienne Dinale :

DAEU-G@univ-grenoble-alpes.fr

NB : la plupart des adresses mail à l'UGA :

prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Finalité du DAEU :

- Diplôme d'Accès aux Études Universitaires = équivalent du Baccalauréat scientifique, conçu pour les **adultes non titulaires du Baccalauréat**.
- Délivré par l'Université Grenoble Alpes : confère les **mêmes droits** que ceux liés au Baccalauréat.
- Permet **d'entreprendre des études supérieures** en *sciences, technologies, activités physiques et sportives, médecine, odontologie, pharmacie, secteur paramédical, ...* (formations publiques ou privées, écoles, IUT, Universités, etc.)

Admission en DAEU :

Ne pas être titulaire d'un Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent et avoir interrompu ses études initiales depuis au moins deux ans, et satisfaire l'une des conditions suivantes :

- Avoir **au moins 24 ans** au 1^{er} octobre de l'année de délivrance du diplôme.
 - Avoir **au moins 20 ans** au 1^{er} octobre de l'année de délivrance du diplôme **et** justifier à cette même date de deux années d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à une cotisation à la Sécurité Sociale.
- *Possibilité de dérogation en cas de handicap*

Contenu de la Formation :

Quatre Matières :

⇒ Deux disciplines obligatoires :

- Français
- Mathématiques

⇒ Deux disciplines optionnelles à choisir parmi :

- Physique
- Chimie
- Biologie (Sciences de la Vie et de la Terre)

Niveau de la Formation :

- Niveau requis pour suivre le DAEU- B :

Début ou fin de classe de 1^{ère} Scientifique

- Évaluation du niveau par un **Test de Maths.**

1) Résultats trop faibles

⇒ On n'inscrit pas les candidats, et on leur recommande de faire une remise à niveau par eux-mêmes (GRETA, CNED....)

2) Résultats suffisants au Test de Maths

⇒ Candidat convoqué en entretien avec une
Conseillère de la Formation Continue :

2.a) Résultats (suffisants mais) un peu faibles

⇒ Inscription en année de

- **Remise à Niveau en Maths**
- et **Français** en même temps.

2.b) Résultats bons :

⇒ Inscription en DAEU

- en « Global » ou
- en « Fractionné » (voir plus loin).

Niveau de la Formation (suite)

Les taux de réussite en DAEU-B sont faibles (entre 30% et 60% sur les 9 dernières années).

- Il est très difficile de reprendre une formation scolaire après une longue interruption...

⇒ ***Le DAEU représente une grosse charge de travail !***

Déroulement de la Formation

- **DAEU « global »** :
⇒ les 4 matières sont passées la même année.
- **DAEU « fractionné »** :
⇒ étalement sur 2 à 4 années.

Lorsque les résultats au test de Maths sont bons, c'est **le candidat** qui choisit de suivre la formation en « global » ou en « fractionné ».

En « fractionné », les matières peuvent être passées dans n'importe quel ordre, mais **on recommande** de passer les Maths avant (ou en même temps que) les autres matières scientifiques.

Modalités pédagogiques

- En Français : **81 h de Cours** (= 27 séances de 3 heures).
- En Chimie et en Physique : **81 h de Cours**
plus **3 séances de Travaux Pratiques** (de 3 heures).
- En Biologie : **84 h de Cours**
plus **2 séances de Travaux Pratiques** (de 3 heures).
- En Mathématiques : **162 h de Cours** (= 2 séances hebdomadaires de 3 heures).
- En 'Remise à Niveau' en Mathématiques : **72 h de Cours et Travaux Dirigés**.

Modalités pédagogiques (suite)

- Accompagnement sous forme de **Tutorat** dans toutes les matières.
- Travail sur une plate-forme d'enseignement sur internet (**Chamilo**).
- Prêt **d'ouvrages de Lycée** aux Stagiaires.
- **Entretiens pédagogiques** sur demande toute l'année.

Règlement d'examen

- Dans chaque matière : deux épreuves partielles ont lieu dans l'année (janvier et avril) : notes **CC1** et **CC2**.
- Un examen terminal (début juin) : note **Ex1**

$$\text{Note finale} = \mathbf{Max} (\mathbf{Ex1} ; [\mathbf{Ex1} + \text{CC1} + \text{CC2}] / 3)$$

En cas d'échec à une matière, on peut passer la 2^{ème} session :

- Examen de rattrapage (fin juin) : note **Ex2**

$$\text{Note finale} = \mathbf{Max} (\mathbf{Ex2} ; [\mathbf{Ex2} + \text{CC1} + \text{CC2}] / 3)$$

Emploi du Temps

Accès par le site internet du DAEU :

[https://dlst.univ-grenoble-alpes.fr/dispositifs-specifiques/
diplome-d-acces-aux-etudes-universitaires-daeu-b-/](https://dlst.univ-grenoble-alpes.fr/dispositifs-specifiques/diplome-d-acces-aux-etudes-universitaires-daeu-b/)

Menu « Informations pratiques »

Cliquer ensuite sur :

« **Calendrier et emploi du temps** »

Calendrier et horaires

- **Début des enseignements :**

Lundi 16 septembre 2019

- **Horaires des enseignements :**

cf. Emploi du Temps :

deux créneaux : 13h30 à 16h30 et 17h00 à 20h00

- **Lieu : Bâtiment F du DLST** (plan sur le site internet).

DAEU « partiellement à distance »

- Dans certains cas rares, le DAEU peut être suivi « **partiellement à distance** » pour les Stagiaires ayant des contraintes personnelles fortes (travail, logement...)
- Mais il est sensiblement **plus difficile** de valider un cours à distance qu'en « présentiel »
- Pour suivre le DAEU comme Stagiaire « **à distance** », il faut en discuter avec le Responsable Pédagogique :

Benoit.Chabaud@univ-grenoble-alpes.fr

- NB : les Stagiaires dont la formation est prise en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes **ne sont pas autorisés** à suivre le DAEU « à distance »

Procédure d'inscription

1. Formulaire de renseignements :

Site : https://dae-dlst.univ-grenoble-alpes.fr/infos_persos.php
(sera opérationnel en Avril 2019 seulement !)

2. Convocation à un Forum de présentation :

Après avoir rempli le formulaire, vous serez convoqués à un Forum de présentation (obligatoire) :
le **Lundi 20 mai 2019 à 17h30** (ou, pour les inscriptions tardives : le **Jeudi 4 juillet 2019 à 17h30**).

3. Passage du test de Maths

Obligatoire pour tous les candidats :

le Vendredi 5 juillet 2019 à 10h00

dans une salle de l'Université.

Procédure d'inscription (suite)

4. Correction des tests :

1. Résultats insuffisants : refus d'inscription.
2. Résultats suffisants : une Conseillère en Formation Continue vous propose un rendez-vous.

5. Rendez-vous (Formation Continue) :

1. Vérification de la situation du Candidat
2. Orientation et inscription :
 - soit en « Remise à Niveau en Maths » + Français
 - soit en DAEU (Global ou Fractionné).
3. Signature d'un Contrat de Formation professionnelle
4. Paiement des droits d'inscription et du coût de la formation (voir plus loin).

Procédure d'inscription (suite)

6. Inscription administrative au DLST

Envoi du dossier par le Secrétariat du DAEU ou inscription à la rentrée.

⇒ Présentez-vous en cours
la semaine du 16 septembre.

Frais de formation

Coût de formation :

- Le tarif de la formation dépend du nombre d'heures suivies et du financement de la formation.
- Le tarif du **DAEU-B complet** est compris entre :
 - 1 260 € (financement individuel) et
 - 4 620€ (financement employeur, un CIF...)
- Le CPF peut être mobilisé pour le DAEU

mais

- Pour les **demandeurs d'emploi et assimilés** : la formation peut éventuellement être prise en charge en totalité par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Service Public Régional de la Formation).

Frais de formation (suite)

- Pour demander une prise en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, il faut prendre contact avec une structure d'accompagnement et de conseil :
 - Pôle emploi (plus de 26 ans)
 - Missions locales (moins de 26 ans)
 - Cap emploi (personnes en situation de handicap)
 - Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
 - Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi

Frais de formation (suite)

- Un conseiller vérifie le projet et valide le choix de suivre cette formation.
- Des informations sont accessibles sur la page du Service Public Régional de la Formation.
 - ⇒ **Assiduité obligatoire**, en cours et aux entretiens individuels.
 - ⇒ Possibilité de redoubler, mais pas de renouvellement automatique de la prise en charge des frais de formation.

Frais de formation (suite)

- Les coûts de formation des **Stagiaires qui ne bénéficient d'aucune aide financière** (ni Congé Individuel de Formation, ni employeur, ...) sont en partie exonérés :
Le tarif de la formation est alors **au maximum de 1 260 € pour l'ensemble de la formation (4 matières)**.
- Les salariés peuvent éventuellement être financés par **les dispositifs de la formation professionnelle** (plan de formation, CIF, CPF, ...)

Frais de formation (fin)

- **Droits d'inscription** à l'UGA : ≈ 180 € en 2018-19
(le montant 2019-20 sera probablement comparable).
- Les droits d'inscription ne sont pas pris en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Équipes pédagogiques (2018-19)

- **Maths** : Jean-Baptiste MEILHAN, Anne PARREAU, Sophie GODANO.
- **Français** : Carole BLONDEL, Catherine FRIER, Frédérique SGAMBATO.
- **Biologie** : Mohamed BENHAROUGA, François CRETIN, Virginie FAURE, Michel PABION, Sakina TORCH.
- **Physique** : Benoît CHABAUD, Claire WAJEMAN
- **Chimie** : Cédric D'HAM, Isabelle GIRAULT, Muriel JOURDAN

Site internet Chamilo

<http://chamilo1.grenet.fr/fcuif/courses/DAEUB/index.php>

Site pédagogique : accès restreint (le login est reçu après avoir finalisé son inscription) :

- Cours,
- Exercices corrigés,
- Annales d'examens,
- Forum (questions pédagogiques),
- etc...

Sites internet (suite)

Autres sites de formation personnelle ou professionnelle :

- <http://www.rhonealpes.fr/631-.htm>
(Service Public Régional de la Formation)
- <http://www.cned.fr/>
(Centre National d'Enseignement à Distance)
- <http://www.greta-grenoble.com/>
(Formation Continue de l'Académie de Grenoble)
- <http://www.parcoursemploi-bassingrenoblois.org/>
(Site de la Métro, CGI, Région Rhône-Alpes...)
- <http://www.grenoble.fr/>
(Site de la ville de Grenoble)

Questions.... ?

Merci pour votre attention...